

(Container)



Dow AgroSciences

Perimeter™ MEGA XC PrecisionPac™ Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide Perimeter MEGA XC PrecisionPac est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistant à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, d'orge de printemps et l'avoine. L'herbicide Perimeter MEGA XC réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : fluroxypyr, présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle 333 g e.a./L
Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 30095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

**AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET : 1 L - vrac

Dow AgroSciences Canada Inc.
2400, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™Marque de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont La Compagnie E.I. du Pont Canada est un usager licencié.

®™Marque de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Pour tous les scénarios d'application en milieu agricole, il est interdit de retourner dans les sites traités dans les 12 heures suivant le traitement.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Au cours de la pulvérisation ou de l'application, porter un chapeau, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes en caoutchouc et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, du chargement, des réparations et du nettoyage ou pour manipuler ce concentré. Les préposés à l'application qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistants aux produits chimiques.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CE PRODUIT CONTIENT UN DISTILLAT DU PÉTROLE. Vomir peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de modérément toxique à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement. Ce produit est également toxique pour les plantes terrestres non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)



Dow AgroSciences

Perimeter™ MEGA XC PrecisionPac™ Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide Perimeter MEGA XC PrecisionPac est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistant à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, d'orge de printemps et l'avoine. L'herbicide Perimeter MEGA XC réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : fluroxypyr, présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle 333 g e.a./L
Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 30095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

**AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET : 1 L – vrac

Dow AgroSciences Canada Inc.
2400, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™Marque de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont La Compagnie E.I. du Pont Canada est un usager licencié.

®™Marque de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Pour tous les scénarios d'application en milieu agricole, il est interdit de retourner dans les sites traités dans les 12 heures suivant le traitement.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Au cours de la pulvérisation ou de l'application, porter un chapeau, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes en caoutchouc et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, du chargement, des réparations et du nettoyage ou pour manipuler ce concentré. Les préposés à l'application qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CE PRODUIT CONTIENT UN DISTILLAT DU PÉTROLE. Vomir peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de modérément toxique à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement. Ce produit est également toxique pour les plantes terrestres non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Perimeter MEGA XC est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur d'orge de printemps et l'avoine, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Perimeter MEGA XC offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. L'herbicide Perimeter MEGA XC réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION

L'herbicide Perimeter MEGA XC est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit supprime les mauvaises herbes en dérégulant les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épïnastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**Plantes sensibles**

Ne pas appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide Perimeter MEGA XC peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en graminées fourragères, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou www.dowagro.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Dow AgroSciences Inc.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Pour éviter la dérive :

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide Perimeter MEGA XC pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand d'herbicide Perimeter MEGA XC pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Cultures homologuées

blé de printemps
blé dur
orge de printemps
l'avoine

HERBICIDE PERIMETER MEGA XC PRECISIONPAC UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur l'orge de printemps et l'avoine. Voir le tableau suivant pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Perimeter MEGA XC utilisé seul

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'herbicide Perimeter MEGA XC (L/ha)
stellaire moyenne ♦ (jusqu'à 8 cm)	0,41
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	0,21
kochia à balais ♦ (2-8 feuilles)	0,31
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,41
lin spontané (1-12 cm)	0,31
Mauvaises herbes réprimées	Taux d'herbicide Perimeter MEGA XC (L/ha)
ortie royale (2-6 feuilles)	0,41
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,31
renouée liseron (1-8 feuilles)	0,21

*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Perimeter MEGA XC est influencée par les conditions météorologiques. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION**Périodes d'application**

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Perimeter MEGA XC résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalles pré-récolte/pacage (l'herbicide Perimeter MEGA XC utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE ACHIEVE¹ LIQUIDE (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Pour supprimer la folle avoine et la sétaine verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer l'herbicide Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec l'herbicide Perimeter MEGA XC. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées par l'herbicide Perimeter MEGA XC. Lire avec soin les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation

additionnelles. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir avec du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha (équivalent à 1,0 L/ha d'herbicide 2,4-D LV600) (0,85 L/ha d'herbicide 2,4-D Ester 700) ou 1,12 L/ha d'herbicide MCPA LV500 (0,93 L/ha d'herbicide MCPA LV600)) ou de 1,5 à 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g éa/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Achieve Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant d'Achieve Liquide, ajouter tous les contenants d'Achieve Liquide avant d'ajouter l'herbicide Perimeter MEGA XC.
3. Ajouter l'herbicide Perimeter MEGA XC ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant d'herbicide Perimeter MEGA XC, ajouter tous les contenants d'herbicide Perimeter MEGA XC avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter le Turbocharge.
5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE CURTAIL™ M

L'herbicide Perimeter MEGA XC mélangé à l'herbicide Curtail M permet de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte d'herbicide Perimeter MEGA XC dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur l'orge de printemps et l'avoine sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux faible : Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,31 L/ha d'herbicide Perimeter MEGA XC et 1,5 L/ha d'herbicide Curtail M.

Mauvaises herbes supprimées:

chardon des champs (infestations faibles)
gaillet gratteron (1-4 verticilles)
lin spontané (1-12 cm)
sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers de 2-4 feuilles)

kochia à balais⁺⁺⁺
chénopode blanc
moutarde des champs
bourse-à-pasteur
tabouret des champs
tournesol spontané
renouée liseron (1-8 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées:

érodium ciculaire (1-8 feuilles)

Taux élevé : Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,41 L/ha d'herbicide Perimeter MEGA XC et 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M.

Mauvaises herbes

supprimées :

chardon des champs [†]	chénopode blanc	laiteron (annuel)
canola spontané	amarante à racine rouge	laiteron des champs [†]
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	tabouret des champs
stellaire moyenne [▣]	ansérine de Russie	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
séneçon vulgaire	matricaire inodore	tournesol spontané
pissenlit ^{††}	bourse-à-pasteur	sarrasin de Tartarie
sagesse-des-chirurgiens ^{††}	renouée	lin spontané (1-12 cm)
ortie royale (stade de 2-6 feuilles)		renouée liseron (1-4 feuilles)
kochia à balais ^{†††}		moutarde des champs

[†] Suppression tout au long de la saison, avec un peu de repousse à l'automne (suppression des parties érigées).

^{††} Rosettes de printemps seulement.

^{†††} Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins de lumière passer.

Intervalle pré-récolte/pacage (Herbicide Perimeter MEGA XC + Herbicide Curtail M)

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Des mélanges avec les herbicides Perimeter MEGA XC et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Perimeter MEGA XC et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Perimeter MEGA XC et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir d'herbicide Perimeter MEGA XC (0,31 L/ha) + herbicide Curtail M (1,5 L/ha) ou d'herbicide Perimeter MEGA XC (0,41 L/ha) + herbicide Curtail M à 2,0 L/ha

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux du produit d'association	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine

Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq
Everest 70 WDG ou Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF ou Everest 70 WDG	sétaire verte folle avoine

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE 2,4-D ESTER LV600 OU HERBICIDE 2,4-D ESTER 700 (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau ci-dessous), appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC à raison de 0,31 L/ha mélangé en réservoir avec 1,0 L/ha d'herbicide 2,4-D LV600 ou 0,85 L/ha d'herbicide 2,4-D Ester 700. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade de 4 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade de 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte d'herbicide Perimeter MEGA XC dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide 2,4-D LV600 ou d'herbicide 2,4-D Ester 700 et continuer à agiter.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir avec l'herbicide Perimeter MEGA XC + l'herbicide 2,4-D Ester LV600 ou l'herbicide 2,4-D Ester 700

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	cranson dravier ♦	tabouret des champs
bardane	kochia à balais ♦♦♦	érodium ciculaire (1-8 feuilles)
canola spontané	chénopode blanc	tournesol (annuel)
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	moutardes (sauf des chiens et tanaïs verte)	vesce
mélilot	plantain	lin spontané (1-12 cm)
lampourde gloutron	laitue scariote	radis sauvage
sagesse-des-chirurgiens	herbe à poux	renouée liseron (1-4 feuilles)
prêle des champs ♦	mauve à feuilles rondes (1-6 leaf)	moutarde des champs
salsifis majeur	bourse-à-pasteur	

Les mauvaises herbes suivantes seront supprimées au stade de semis (2-4 feuilles) et en croissance rapide (la suppression peut être réduite si l'infestation est grave) :

laitue bleue [♦]	herbe à gomme	amarante à racine rouge
pissenlit ^{♦♦}	galinsoga cilié	soude roulante
oseilles	liseron des haies	renouée
moutarde des chiens	renouée persicaire	moutarde tanaïse
liseron des champs [♦]	euphorbe ésole [♦]	sarrasin de Tartarie
lépidie des champs	chénopode glauque	
	renouée liseron (1-8 feuilles)	

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne ^{♦♦♦} (jusqu'à 8 cm)	ortie royale (stade de 2-6 feuilles)	laiteron des champs [♦]
chardon des champs [♦]	laiteron (annuel)	

♦ Parties érigées seulement.

♦♦ Rosettes de printemps.

♦♦♦ Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Perimeter MEGA XC + Herbicide 2,4-D Ester LV600 OU Herbicide 2,4-D Ester 700)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE 2,4-D ESTER LV600 OU HERBICIDE 2,4-D ESTER 700 + AUTRES HERBICIDES (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Les mélanges des herbicides Perimeter MEGA XC + 2,4-D Ester LV600 ou 2,4-D Ester 700 avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Perimeter MEGA XC + l'herbicide 2,4-D Ester LV600 ou l'herbicide 2,4-D Ester 700 ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de Perimeter MEGA XC et des produits d'association.

Mélanges en réservoir d'herbicide Perimeter MEGA XC (0,31 L/ha) + herbicide 2,4-D Ester LV600 (1,0 L/ha) ou herbicide 2,4-D Ester 700 (0,85 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux du produit d'association	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide ^{†,†††}	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte, folle avoine
Herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score : 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine ^{††} (1-6 feuilles tige principale)
		0,29 L/ha	Score : 1,0 L/ha (1,0 % v/v)	sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine ^{††}
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha	Se référer à l'étiquette de Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles)

		1,6 L/ha		folle avoine (stade 4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Everest 70 WDG ou Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF ou Everest 70 WDG	sétaire verte, folle avoine

[†]Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation d'herbicide Achieve Liquide seuls.

^{††}La suppression de la folle avoine peut être réduite lorsque mélangé en réservoir avec Perimeter MEGA XC + herbicide 2,4-D Ester LV600 ou herbicide 2,4-D Ester 700.

^{†††}Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE PERIMETER MEGA XC PrecisionPAC + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Perimeter MEGA XC avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC à raison de 0,16 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go à 20 g/ha, ou avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire	bourse-à-pasteur
neslie paniculée	ortie royale	tabouret des champs
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	kochia à balais ³	sarrasin de Tartarie
gaillet gratteron ²	chénopode blanc	colza spontané ⁴
spargoute des champs	crépis des toits	tournesol spontané
saponaire des vaches	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁵
sagesse-des-chirurgiens	soude roulante	moutarde des champs

¹ Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le gaillard gratteron résistant au groupe 2

³ Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁵ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées :

chardon des champs ⁶	laiteron ⁶
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁷	érodium cicutaire (2-6 feuilles)
matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁸

⁶ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties érigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

⁷ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁸ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Perimeter MEGA XC en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Perimeter MEGA XC + Refine Extra + 2,4-D Ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA LV600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau ci-dessous), appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC à raison de 0,31 L/ha mélangé en réservoir avec 1,12 L/ha d'herbicide MCPA LV500 ou 0,93 L/ha d'herbicide MCPA LV600. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur l'orge de printemps et l'avoine sont au stade de 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade de 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte d'herbicide Perimeter MEGA XC dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA LV600 et continuer à agiter.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir avec l'herbicide Perimeter MEGA XC + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA LV600

Mauvaises herbes supprimées:

petite bardane	ortie royale (2-6 feuilles)	petite herbe à poux
canola spontané	kochia à balais [†]	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	chénopode blanc	tabouret des champs
lampourde glouteron	moutarde (sauf des chiens et tanaïs verte)	tournesol, annuel
lin spontané (1-12 cm)	amarante à racine rouge (1-4 feuilles)	vesce
sagesse-des-chirurgiens	laitue scariole	radis sauvage
		renouée liseron (1-8 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées :

renouée scabre
érodium cicutaire(1-8
feuilles)

[†] Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Perimeter MEGA XC + Herbicide MCPA LV500 OU Herbicide MCPA LV600)

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE Perimeter MEGA XC + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA LV600 + AUTRES HERBICIDES (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Les mélanges des herbicides Perimeter MEGA XC + MCPA LV500 ou MCPA LV600 avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Perimeter MEGA XC + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA LV600 ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de Perimeter MEGA XC et des produits d'association.

Mélanges en réservoir d'herbicide Perimeter MEGA XC (0,31 L/ha) + herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou herbicide MCPA LV600 (0,93 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide /ha	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide [†]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L 1,6 L	Se référer à l'étiquette du Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,77 L	Aucun requis	folle avoine

[†]Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + SIMPLICITY™ (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées (voir le tableau ci-dessous) dans les cultures de blé de printemps et de blé dur, appliquer l'herbicide Perimeter MEGA XC mélangé au Simplicity. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active : les graminées jusqu'au stade de 4 feuilles, 2 talles et les mauvaises herbes à feuilles larges tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur les semis des mauvaises herbes. Appliquer sur le blé de printemps ou dur en croissance active du stade de 3 feuilles au stade du premier noeud. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Instructions pour le mélange

Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation et commencer à agiter. Ajouter la quantité exacte de Simplicity. Ajouter la quantité exacte de Perimeter MEGA XC et continuer à agiter

Intervalles pré-récolte/pacage (Perimeter MEGA XC et Simplicity)

- Ne pas laisser paître le bétail dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes suivantes, appliquer une pulvérisation uniforme contenant 0,21 L/ha de Perimeter MEGA XC mélangé en réservoir à 375 mL/ha de Simplicity.

Mauvaises herbes supprimées

gaillet gratteron (1-4 verticilles)

folle avoine (jusqu'à 4 feuilles, 2 talles) ♦

♦Faibles populations de folle avoine (<75 plantes/m²)

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes mentionnées ci-dessus ainsi que celles mentionnées ci-dessous, appliquer une pulvérisation uniforme contenant 0,31 L/ha de Perimeter MEGA XC et 500 mL/ha de Simplicity.

Mauvaises herbes supprimées

échinochloa pied-de-coq (1-5 feuilles)	kochia* (2-8 feuilles)
stellaire moyenne (jusqu'à 10 cm)	amarante à racine rouge (1-8 feuilles)
gaillet gratteron (1-6 verticilles)	renouée (renouée persicaire, 1-5 feuilles)
sétaire glauque (1-5 feuilles)	canola spontané** (1-6 feuilles)
ortie royale (1-8 feuilles)	lin spontané (1-12 cm)
brome du Japon (1-6 feuilles)	

*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

** ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imidazolinone.

Mauvaises herbes réprimées

brome des toits (2-6 feuilles, 2 talles)	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
sétaire verte (1-5 feuilles)	renouée liseron (1-4 feuilles)

MÉLANGES EN RÉSERVOIR –HERBICIDE PERIMETER MEGA XC + SIMPLICITY + AUTRES HERBICIDES (Ne s'appliquent pas à l'avoine)

Les mélanges des herbicides Perimeter MEGA XC + Simplicity avec d'autres herbicides, que ce soit au taux faible ou au taux élevé, permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Perimeter MEGA XC + Simplicity ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de Perimeter MEGA XC et des produits d'association.

Mélanges en réservoir d'herbicide Perimeter MEGA XC (0,21 L/ha) + Herbicide Simplicity (375 L/ha) ou Perimeter MEGA XC (0,31 L/ha) + Herbicide Simplicity (500 mL/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux du produit d'association	Autres mauvaises herbes supprimées
2,4-D Ester*	blé de printemps, blé dur,	Jusqu'à 420 g e.a./ha	Mauvaises herbes sensibles comme: moutarde (sauf des chiens et tansie verte), sagesse-des-chirurgiens, bardanette épineuse, bardane, lampourde glouteron, tabouret des champs, salsifis majeur, laitue scariote, chénopode blanc, plantain, herbes à poux, soude roulante, bourse-à-pasteur, tournesol annuel, mélilot, canola spontané, renouée liseron, radis sauvage * Consulter les étiquettes du 2,4-D Ester pour connaître les stades des mauvaises herbes et les taux

MCPA Ester*	blé de printemps, blé dur	Jusqu'à 560 g e.a./ha	bardane (avant le stade de 4 feuilles), lampourde glouteron, sagesse-des-chirurgiens, plantain, chénopode blanc, moutarde (sauf des chiens et tanaisie verte), laitue scariole, herbes à poux, ansérine de Russie, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, vesce, renouée liseron, radis sauvage, tournesol annuel. * Consulter les étiquettes du MCPA Ester pour connaître les stades des mauvaises herbes et les taux
-------------	------------------------------	--------------------------	--

ZONES TAMPONS

Aucune zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) nécessaire pour la protection de :		
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus que 1 m	
Pulvérisateur de champ	le blé de printemps, de blé dur, l'orge de printemps et l'avoine	1	0	3

Lorsqu'on pulvérise un mélange en cuve, il faut consulter les étiquettes de tous les produits combinés et laisser la plus grande zone tampon (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée sur l'une de ces étiquettes, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Perimeter MEGA XC, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Perimeter MEGA XC et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Perimeter MEGA XC ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™Marque de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

110112